

Réglementation sportive 2006



Sommaire

Réglementation des régates nationales 2006

• Réglementation générale	3
• Systèmes de qualification aux championnats de France	5
• Têtes de rivière interrégionales	7
11 et 12 mars 2006	
• Épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts	8
2 avril 2006	
• Championnats de France bateaux courts junior et senior	9
Cazaubon - 14 au 16 avril 2006	
• Coupe de France MAIF	10
Vichy - 6 et 7 mai 2006	
• Championnat de France UNSS - Collèges et lycées	11
Le Creusot - 20 et 21 mai 2006	
• Championnat de France FFSU	12
Le Creusot - 20 et 21 mai 2006	
• Championnats interrégionaux minime, cadet	13
10 et 11 juin 2006 (3 et 4 juin pour la zone Nord-Est)	
• Championnat de France minime et Critérium national senior et vétérans	14
Mantes-la-Jolie - 23 au 25 juin 2006	
• Championnats de France cadet et junior bateaux longs	15
Aiguebelette - 30 juin au 2 juillet 2006	
• Championnat de France senior bateaux longs	16
Bourges - 16 et 17 septembre 2006	
• Championnat de France d'aviron de mer	17
Le Havre - 13 et 14 octobre 2006	
• Répartition des challenges et trophées	18
• Tableau récapitulatif des manifestations	19

Règles de sélection des rameurs et de qualification des équipages pour les Équipes de France

• Règles générales applicables à tous les collectifs	20
• Secteurs seniors	20
• Secteur junior	21
• Secteur aviron adapté	22

RÉGLEMENTATION DES RÉGATES NATIONALES 2006

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE



CE QUI CHANGE EN 2006

CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CRITÉRIUM D'AVIRON DE MER

Le Code des régates en mer adopté par le Comité directeur du 3 juin 2005 sera applicable aux épreuves du championnat de France et du critérium d'aviron de mer 2006.

L'épreuve en quatre avec barreur femme junior du Critérium est supprimée et remplacée par le double femme junior.

COUPE DE FRANCE MAIF

Pour faciliter la composition des équipages des ligues, la date de clôture des inscriptions a été repoussée du lundi à 14h00 précédant la régates au mercredi à 14h00.

GÉNÉRALITÉS

1 - RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats de France, junior et senior bateaux courts, minime, cadet, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

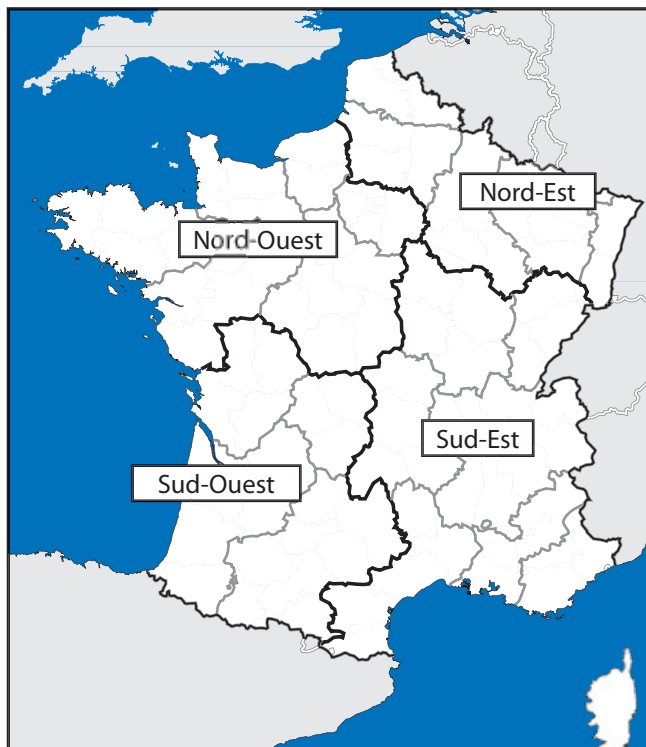
En cas de quotas non remplis dans une discipline, les places disponibles seront attribuées, dans la limite d'une place par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2006 :

- Nord-Ouest
- Sud-Est
- Nord-Est
- Sud-Ouest

Tableau de répartition

CATÉGORIES	JUNIOR ET SENIOR BATEAUX COURTS, MINIME, CADET
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS
NORD-OUEST	6
NORD-EST	5
SUD-EST	9
SUD-OUEST	4

Carte des zones



2 - CODE DES RÉGATES FFSA

Catégorie poids léger :

- Femme senior : 59 kg maximum
moyenne d'une équipe : 57 kg
- Homme senior : 72,5 kg maximum
moyenne d'une équipe : 70 kg

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

3 - ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits par internet (www.avironfrance.asso.fr).

3-1 Équipes de la même société :

L'engagement est fait par la société concernée.

3-2 Équipes départementales ou équipes mixtes de sociétés du même département :

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

3-3 Équipes de ligues ou équipes mixtes de sociétés de la même ligue :

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

3-4 Équipes composées d'athlètes de différentes ligues :

L'engagement est fait par la FFSA sur demande écrite des ligues concernées :

Seule la FFSA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de sociétés de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFSA avant la date de clôture les engagements sur imprimé FFSA en précisant bien pour chaque rameur sa société et son numéro de licence.

3-5 Il ne pourra être enregistré aucun engagement :

- ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- de rameurs sans certificat médical ;
- de rameurs juniors surclassés n'ayant pas de certificat de surclassement ;
- de rameurs minimes dont l'option «compétition» du brevet de rameur Or n'aura pas été enregistrée par la FFSA.

4 - RÈGLEMENTS DES CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS

Extrait de l'annexe 10 de l'article 29 du règlement intérieur de la FFSA (Assemblée générale - 13 et 14 mars 2004)

Article 3 : Licence

Tous les compétiteurs doivent être titulaires d'une licence A. L'année figurant sur cette licence doit correspondre au millésime du championnat ou du critérium. Lorsque la date d'un championnat ou d'un critérium est postérieure au 30 septembre, la durée de validité de la licence est prolongée jusqu'à cette date.

Les compétiteurs non licenciés le 31 mars de l'année du championnat ou du critérium sont interdits de participation dans les catégories junior ou senior. Ils peuvent néanmoins être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

Toutes les dispositions de cet article s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critériums.

Article 4 : Mutation

Les compétiteurs ayant demandé leur mutation après le 31 décembre de l'année précédant le championnat ou le critérium sont interdits de participation à celui-ci avec leur nouvelle association : la date d'envoi de la lettre recommandée de demande de mutation est seule considérée pour apprécier le respect de cette limite.

Certains cas exceptionnels peuvent cependant être examinés par le bureau de la fédération sur présentation par l'association accueillante d'un dossier comprenant :

- la demande de mutation de l'intéressé ;
- l'accord explicite de l'association quittée ;
- les raisons détaillées de la demande de mutation tardive avec pièces justificatives.

Article 5 : Nationalité

Les équipages concourant dans la catégorie senior ne peuvent pas comprendre plus de 25% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Ce pourcentage est porté à 50% pour les équipages concourant dans les catégories minime, cadet et junior.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critériums.

Article 7 : Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

En cas d'engagements ou de modifications au-delà du délai fixé par l'avant-programme prévisionnel visé à l'article 6, les équipages concernés peuvent être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

5 - FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : par internet (www.avironfrance.asso.fr).

Après la clôture des inscriptions : les sociétés doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points sera appliquée à la société.

6 - ASSURANCES

Les sociétés doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels.

En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les sociétés impliquées et le transmettra à la FFSA.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les sociétés concernées à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFSA ne pourra être recherchée.

7 - NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFSA et sont mis à disposition des sociétés contre le versement d'une caution.

En cas de non restitution des numéros, la caution reste acquise à la FFSA.

Pour les courses en ligne, les sociétés ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Junior et senior bateaux courts	Junior et senior bateaux courts <ul style="list-style-type: none"> Bateaux qualifiés <ul style="list-style-type: none"> 24 bateaux retenus par les zones dans le cadre de leur quota habituel d'autres bateaux sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs Un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les partants. <ul style="list-style-type: none"> 18 qualifiés maximum pour les FJ2-, FS2-, FS1X, FLS1X 24 qualifiés maximum pour les FJ1X, HJ2-, HJ1X, HS2-, HS1X, HLS1X, HLS2- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre. 		
	de 1 à 6 participants	parcours contre la montre 1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale finale A directe
	de 7 à 14 participants	parcours contre la montre 2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés pour les séries les 3 premiers en finale A les autres en finale B (à partir de 8 partants)
	de 15 à 18 participants	parcours contre la montre 3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries les 4 premiers en 1/2 finale les autres en finale C (à partir de 14 partants)
		2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 19 participants	parcours contre la montre 4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries les 3 premiers en 1/2 finale les 4^{èmes} plus les 2 meilleurs temps des 5^{èmes} et 6^{èmes} en finale C les autres en finale D (à partir de 20 partants) 	
	2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en finale A, les autres en finale B 	
Minime, cadet, junior bateaux longs et senior bateaux	Minime et cadet <ul style="list-style-type: none"> 24 qualifiés lors des championnats de zone Junior et senior bateaux longs <ul style="list-style-type: none"> Engagements libres Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner 24 partants. <p>La répartition dans les manches qualificatives est faite en fonction des résultats des championnats de zone ou des hiérarchies établies par les responsables de zone suivant le cas.</p>		
	de 1 à 6 participants	1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> finale A directe
	de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage les 2 premiers en finale A, les autres en finale B
		de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages
	de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en demi-finale, les autres en repêchages les 3 premiers en demi-finale, les autres en finale C
		2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers en demi-finale, les autres en repêchages les 3 premiers en demi-finale, les autres en finale C
		2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	de 19 à 20 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers en demi-finale, les autres en repêchages les 2 premiers en demi-finale, les 3^{èmes}, 4^{èmes} et 5^{èmes} en finale C
		2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale, les autres en repêchages les 2 premiers en demi-finale, les 3^{èmes} et les 2 meilleurs temps des 4^{èmes} et 5^{èmes} en finale C, les autres en finale D 	
	2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en finale A, les autres en finale B 	

Critérium national senior et vétéran

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• 2 qualifiés en finale A, les autres en repêchage • 2 qualifiés en finale A
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• 2 qualifiés en finale A, les autres en repêchages • 1 qualifié en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• 3 qualifiés en 1/2 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• 2 qualifiés en 1/2 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 19 à 20 participants	4 séries 2 repêchages 2 1/2 finales	• 2 qualifié en 1/2 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries 4 repêchages 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/2 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 25 à 26 participants	5 séries 1 repêchage 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 4 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages • 4 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 27 à 30 participants	5 séries 3 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 3 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 31 à 36 participants	6 séries 6 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 37 à 40 participants	8 séries 4 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 2 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 41 à 48 participants	8 séries 8 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 49 à 60 participants	12 séries 8 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/4 finales • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 61 à 72 participants	12 séries 12 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/4 finales • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B

11 et 12 MARS 2006

1. Calendrier

- lundi 20 février 08h00 ouverture des inscriptions sur internet
- vendredi 03 mars 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 03 mars 16h00 consultation des inscriptions sur internet

2. Disciplines

JUNIOR - distance de course : 6000 m			SENIOR - distance de course : 6000 m		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FJ2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6	HLS2-	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	1 rameuse en couple	7	HS2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	1 rameur en couple	8	FLS1X	1 rameuse en couple poids léger
			9	HLS1X	1 rameur en couple poids léger
			10	FS1X	1 rameuse en couple
			11	HS1X	1 rameur en couple

3. Engagements

Les clubs font leurs engagements à la tête de rivière interrégionale par internet.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

4. Distance de parcours

La distance du parcours contre la montre est de 6000 mètres.

5. Lieux

Une régata sera organisée par chacune des quatre zones et labellisée par la FFSA :

- zone Nord-Ouest : Caen
- zone Nord-Est : Toul
- zone Sud-Ouest : Sainte-Livrade
- zone Sud-Est : Romans

6. Remarques

Rameurs poids léger : lors des têtes de rivière interrégionales, seul le poids individuel est limité. Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et 59,5 kg maximum chez les femmes.

L'ordre des courses est à respecter impérativement.

Les programmes des têtes de rivière interrégionales sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

ÉPREUVES QUALIFICATIVES DE ZONE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS



DIMANCHE 2 AVRIL 2006

1. Calendrier

- lundi 13 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur internet
- vendredi 24 mars 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 24 mars 16h00 consultation des inscriptions sur internet

2. Disciplines

JUNIOR - distance de course : 2000 m			SENIOR - distance de course : 2000 m		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FJ2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6	HLS2-	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	1 rameuse en couple	7	HS2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	1 rameur en couple	8	FLS1X	1 rameuse en couple poids léger
			9	HLS1X	1 rameur en couple poids léger
			10	FS1X	1 rameuse en couple
			11	HS1X	1 rameur en couple

3. Engagements

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipes mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les clubs font leurs engagements aux épreuves de zone qualificatives pour les championnats de France par internet.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

4. Remarques

Rameurs poids-léger : lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA.

(Femme : 59 kg maximum / Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'une équipe : 70 kg)

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France et le nom du délégué qui sera présent.

Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués des clubs lors des championnats de France.

Les rameurs senior retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale ne pourront pas participer à ces épreuves.

Les rameurs junior retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale ont l'obligation de participer à ces épreuves.

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS JUNIOR ET SENIOR



VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 AVRIL 2006

CAZAUBON

1. Calendrier

- Les engagements aux championnats de France se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.
- vendredi 07 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur internet
- jeudi 13 avril 18h00 réunion des délégués à la salle de cinéma de Barbotan

2. Disciplines et horaires des finales

JUNIOR - distance de course : 2000 m				SENIOR - distance de course : 2000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FJ2-	08H40	2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	10H00	2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	09H00	2 rameurs en pointe sans barreur	6	HLS2-	10H20	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	09H20	1 rameuse en couple	7	HS2-	10H40	2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	09H40	1 rameur en couple	8	FLS1X	11H00	1 rameuse en couple poids léger
				9	HLS1X	11H20	1 rameur en couple poids léger
				10	FS1X	11H40	1 rameuse en couple
				11	HS1X	12H00	1 rameur en couple

3. Remarques

• Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipes mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur. Les modalités de participation sont les suivantes :

- 24 bateaux sont retenus par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre de leurs quotas habituels ;
- d'autres sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs.

• Engagements des bateaux sélectionnés par la Direction Technique Nationale

La liste des bateaux sélectionnés sera établie par le D.T.N. le 17 mars 2006.

Les engagements de ces bateaux aux championnats de France sont faits par la Direction Technique Nationale.

• Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits par internet par les clubs, les comités départementaux ou les ligues dans le cas des mixtes.

Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFSA.

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.

• Rameurs poids léger

Lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA. (Femme : 59 kg maximum / Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'une équipe : 70 kg)

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi matin	à partir de 09H30	• parcours contre la montre senior
Vendredi après-midi	à partir de 14H30	• parcours contre la montre junior puis séries qualificatives senior
Samedi matin	à partir de 09H00	• séries qualificatives junior puis 1/2 finales senior
Samedi après-midi	à partir de 14H30	• finales D et C junior, 1/2 finales junior puis finales D et C senior
Dimanche matin	à partir de 08H30	• finales B et A junior puis finales B et A senior

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser à Madame Datas - 20 rue de Gascogne - 32150 CAZAUBON

Tél./fax 05 62 09 50 29 aux heures des repas ou après 19h - mobile 06 80 71 21 75 - email : fdatas@wanadoo.fr

1. Calendrier

• lundi	17 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur internet
• mercredi	03 mai	14h00	clôture des inscriptions
• mercredi	03 mai	16h00	consultation des inscriptions sur internet
• mercredi	03 mai	18h00	consultation de l'ordre des départs sur internet
• vendredi	05 mai	18h00	réunion des délégués des ligues à la Maison des Jeunes

2. Disciplines et horaires des finales

CADET - distance de course : 1500 m				JUNIOR - distance de course : 2000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FC4X	08h36	4 rameuses en couple sans barreur	5	FJ4X	09h51	4 rameuses en couple sans barreur
2	FC8+	08h48	8 rameuses en pointe avec barreur	6	FJ8+	09h57	8 rameuses en pointe avec barreur
3	HC4X	09h00	4 rameurs en couple sans barreur	7	HJ4X	10h09	4 rameurs en couple sans barreur
4	HC8+	09h12	8 rameurs en pointe avec barreur	8	HJ8+	10h21	8 rameurs en pointe avec barreur
SENIOR - distance de course : 2000 m							
9	FS4X	10h33	4 rameuses en couple sans barreur	11	HS4X	10h51	4 rameurs en couple sans barreur
10	FS8+	10h39	8 rameuses en pointe avec barreur	12	HS8+	11h03	8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages composés uniquement d'athlètes d'une même ligue.

• Engagements

Les engagements sont faits par internet par chaque ligue.

• Indemnités

Dans le cadre du partenariat MAIF une indemnité est prévue pour chaque ligue en fonction du nombre de participants.

• Maillots

Chaque équipe devra courir sous les couleurs de sa ligue.

• Publicité

Des autocollants au nom de la MAIF sont attribués aux différentes ligues pour le marquage des bateaux et des avirons.

Toute autre publicité est rigoureusement interdite.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi matin	à partir de 09h00	<ul style="list-style-type: none">• parcours contre la montre dans l'ordre des courses des finales• distance de parcours = 2 000 mètres pour toutes les catégories (les 12 premiers temps sont qualifiés pour les 1/2 finales, les suivants vont en finale de classement)
Samedi après-midi	à partir de 14h30	<ul style="list-style-type: none">• finales D et C dans l'ordre des courses des finales• demi-finales dans l'ordre des courses des finales
Dimanche matin	à partir de 08h30	<ul style="list-style-type: none">• finales A• la finale B de chaque course sera courue avant la finale A correspondante
	à partir de 11h30	<ul style="list-style-type: none">• remise des prix

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les ligues pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy

Tél. 04 70 32 36 52 - Fax 04 70 32 15 64 - email : info@clubavironvichy.asso.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS COLLÈGES ET LYCÉES



SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI 2006

LE CREUSOT

1. Calendrier

- mercredi 19 avril date limite d'organisation des championnats académiques
- jeudi 20 avril date limite des remontées des résultats
- vendredi 19 mai 17h00 réunion des délégués des établissements
- vendredi 19 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury

2. Réglementation générale

- distance de parcours : 1 000 m ;
- les barreurs sont indifféremment garçons ou filles et ne peuvent ramer ; ils ne peuvent barrer qu'un seul équipage ;
il n'y a pas de restriction d'âge pour les barreurs ; poids = 40 kg / surcharge libre ;
- interdiction de ramer dans deux bateaux différents ;
- il ne peut y avoir de rameurs de sexes différents dans un même bateau ;
- un équipage incomplet ne peut prendre le départ ;
- en cas de forfait d'un équipage pour blessure ou maladie constatée par le médecin de la régata après le début de l'épreuve, une équipe d'établissement composée de trois bateaux sera classée avec les deux bateaux restants.
Une équipe d'établissement composée de deux bateaux sera forfait et ne pourra courir.

3. Équipe de collège

Embarcations

- 4 yolette de couple suivant la réglementation de l'UNSS - poids minimum de 75 kg sans surcharge ;

Équipes

- une équipe de collège se compose au minimum de 10 équipiers pour 2 yolettes ou au maximum de 15 équipiers pour 3 yolettes ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves de 3 années d'âge consécutives,
soit 2 possibilités : 90 - 91 - 92 ou 91 - 92 - 93 ;
- il n'y a qu'une seule catégorie collège donc un seul résultat.

Important

Les pelles de type "hachoir" sont interdites en catégorie collège.

4. Équipe de lycée

Embarcations

- pour chacun de leurs bateaux, les établissements peuvent choisir parmi les embarcations suivantes : 4 de couple de construction libre, barré ou non, ou yolette ;
- les établissements sont libres de choisir les embarcations qu'ils souhaitent .

Équipes

- une équipe de lycée se compose au minimum de 8 équipiers dans 2 bateaux ou au maximum de 15 équipiers dans 3 bateaux ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves de 3 années d'âge consécutives,
soit 2 possibilités : 87 - 88 - 89 ou 88 - 89 - 90 ;
- il n'y a qu'une seule catégorie lycée donc un seul résultat.

5. Engagements

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier départemental de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du championnat de France (convocations, hébergement, ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur départemental de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le championnat de France, les concurrents devront être :

- titulaire de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2005/2006 ;
- en possession d'un certificat médical de non-contre indication à la compétition sportive en aviron ;
- en possession d'un brevet de natation de 50 mètres au moins.

Une équipe Collège ou Lycée ne peut participer au championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux.

Les équipes n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

6. Programme prévisionnel des épreuves

Samedi 20 mai	de 08h00 à 12h00	• séries qualificatives
Samedi 20 mai	de 14h00 à 17h30	• repêchages
Dimanche 21 mai	de 08h00 à 10h50	• finales de classement ou 1/2 finales
Dimanche 21 mai	de 13h00 à 14h20	• finales
Dimanche 21 mai	à 14h30	• podium établissement UNSS

1. Calendrier

- vendredi 05 mai date limite de retour des qualifiés à la nationale
- samedi 06 mai réunion de sélection
- vendredi 19 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

2. Disciplines

JEUNES GENS - distance de course : 1000 m		JEUNES FILLES - distance de course : 1000 m	
Code	Bateau	Code	Bateau
HU1X	un rameur en couple	FU1X	une rameuse en couple
HU2-	deux rameurs en pointe sans barreur	FU2X	deux rameuses en couple
HU4+	quatre rameurs en pointe avec barreur	FU4X	quatre rameuses en couple
HU4X	quatre rameurs en couple	FU8+	huit rameuses en pointe
HU8+	huit rameurs en pointe		
	HU/FU4X		quatre de couple mixte (même établissement)

3. Prix

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course du programme.

En plus, le titre de vainqueur de la Coupe de France des «Grandes Écoles» sera décerné pour les huit masculin et féminin à l'issue des finales, à la Grande École la mieux classée hors podium.

4. Informations

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. Remarques

• Engagements

Les championnats académiques et interacadémiques sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même Association Sportive. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement (il peut être scolaire titulaire d'une licence UNSS).

Tout rameur doit obligatoirement participer au championnat de son académie (ou) et au championnat interacadémique de sa région s'il n'y a pas de championnat d'académie organisé.

Toute demande de qualification exceptionnelle doit parvenir par écrit, et dûment motivé, au directeur régional concerné et ne pourra être examinée que si il y eu inscription au préalable de l'équipage concerné à un championnat d'académie ou inter-académique.

Les équipages qualifiés au championnat de France doivent présenter l'équipage ayant assuré la qualification aux académies.

En cas d'indisponibilité le remplacement d'une partie de cet équipage (50% barreur non compris) est autorisé.

Pour les épreuves de qualification et le championnat de France, les concurrents devront être :

- membres d'une association sportive affiliée à la FFSU ;
- titulaires de la licence FFSU définitivement enregistrée pour l'année 2005/2006.

• Restrictions

La participation d'un concurrent est limitée à une seule discipline. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs des collectifs seniors A ne sont pas autorisés à participer au championnat de France universitaire.

• Horaires prévisionnels

Les séries qualificatives se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

Samedi 20 mai	de 08h00 à 13h00	séries contre la montre en ligne
Samedi 20 mai	de 14h00 à 18h30	1/3 finales ou 1/6 finales
Dimanche 21 mai	de 08h00 à 11h30	finales de classement
Dimanche 21 mai	de 15h00 à 17h00	finales

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX MINIME ET CADET



SAMEDI 03 ET DIMANCHE 04 JUIN 2006 POUR LA ZONE NORD-EST
SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2006 POUR LES AUTRES ZONES

1. Calendrier

- les modalités de participation avec les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions par internet seront données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. Disciplines

MINIME - distance de course : 1000 m			CADET - distance de course : 1500 m		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FM2X	2 rameuses en couple	9	FC4+	4 rameuses en pointe avec barreur
2	FM1X	1 rameuse en couple	10	FC2X	2 rameuses en couple
3	FM4X+	4 rameuses en couple avec barreur	11	FC1X	1 rameuse en couple
4	FM8X+	8 rameuses en couple avec barreur	12	FC4X	4 rameuses en couple
5	HM2X	2 rameurs en couple	13	FC8X+	8 rameuses en couple avec barreur
6	HM1X	1 rameur en couple	14	HC4+	4 rameurs en pointe avec barreur
7	HM4X+	4 rameurs en couple avec barreur	15	HC2X	2 rameurs en couple
8	HM8X+	8 rameurs en couple avec barreur	16	HC2-	2 rameurs en pointe sans barreur
			17	HC1X	1 rameur en couple
			18	HC4-	4 rameurs en pointe sans barreur
			19	HC4X	4 rameurs en couple
			20	HC8+	8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

• Participations

Les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

Seules les équipes ayant été engagées aux championnats de zone peuvent participer aux championnats de France.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipes engagées, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

• Équipages minimes

Les rameurs minimes doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite de réception à la FFSA des résultats des épreuves de l'option «compétition» du brevet de rameur Or est fixée au lundi 29 mai à 12h00, pour toutes les ligues à l'exception des ligues de la zone Nord-Est pour lesquelles la date est fixée au lundi 22 mai à 12h00.

• Équipages cadets

(pas de remarques particulières)

• Engagements aux championnats de zone

Les programmes des championnats de zone sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les clubs font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France par internet.

• Engagements aux championnats de France

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués des clubs lors des championnats de France.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME CRITÉRIUM NATIONAL SENIOR ET VÉTÉRAN



VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 JUIN 2006

MANTES-LA-JOLIE

1. Calendrier

Championnat de France minime :

Les engagements au championnat de France minime se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

• vendredi 16 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur internet

Critérium national senior et vétéran - engagements libres :

• lundi 05 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur internet

• lundi 19 juin 14h00 clôture des inscriptions

• lundi 19 juin 16h00 consultation des inscriptions sur internet

• mercredi 21 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur internet

Réunion des délégués :

• jeudi 22 juin 18h00 réunion des délégués

2. Disciplines et horaires des finales

MINIME - distance de course : 1000 m				SENIOR & VÉTÉRAN - distance de course : 1000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FM2X	13h30	2 rameuses en couple	9	FVC2X	14h50	2 rameuses en couple vét. C
2	FM1X	13h40	1 rameuse en couple	10	HVC2X	15h00	2 rameurs en couple vét. C
3	FM4X+	13h50	4 rameuses en couple avec barreur	11	HVC4+	15h10	4 rameurs en pointe avec barreur vét. C
4	FM8X+	14h00	8 rameuses en couple avec barreur	12	FS2X	15h20	2 rameuses en couple
5	HM2X	14h10	2 rameurs en couple	13	FS2-	15h30	2 rameuses en pointe sans barreur
6	HM1X	14h20	1 rameur en couple	14	FS1X	15h40	1 rameuse en couple
7	HM4X+	14h30	4 rameurs en couple avec barreur	15	FS4X	15h50	4 rameuses en couple
8	HM8X+	14h40	8 rameurs en couple avec barreur	16	FS8+	16h00	8 rameuses en pointe avec barreur
				17	HS4+	16h10	4 rameurs en pointe avec barreur
				18	HS2X	16h20	2 rameurs en couple
				19	HS2-	16h30	2 rameurs en pointe sans barreur
				20	HS1X	16h40	1 rameur en couple
				21	HS4-	16h50	4 rameurs en pointe sans barreur
				22	HS4X	17h00	4 rameurs en couple
				23	HS8+	17h10	8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

Participation au Critérium national senior

Toutes les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

Ne peuvent pas participer :

- les rameurs et rameuses étrangers ayant participé aux championnats du Monde senior ou Jeux Olympiques de l'année précédente ;
- les rameurs et rameuses des collectifs français junior A et senior A et B déterminés après les championnats de France bateaux courts ;
- les rameurs et rameuses appartenant aux Pôles France ;
- dans les épreuves en skiff, les rameurs et rameuses français et étrangers ayant été sélectionnés pour un championnat du Monde senior ou pour des Jeux Olympiques, en tant que participant ou remplaçant ;
- dans les épreuves en deux de couple femmes senior et en quatre de pointe avec barreur hommes senior, les rameurs et rameuses ayant été finalistes aux championnats de France senior ou vainqueurs au Critérium national senior au cours des trois années précédant la saison sportive concernée et de l'année en cours si la date du Critérium est postérieure aux championnats de France de l'année. Dans ces deux épreuves, le surclassement des juniors est interdit.

Participation au Critérium national vétéran

Les épreuves du critérium national vétéran (catégorie C) sont ouvertes aux équipages mixtes de clubs de la même ligue.

Un rameur vétéran appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui des barreurs qui ne doivent pas non plus satisfaire à l'âge minimum fixé. Les rameurs vétérans doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2006. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement par internet par chaque société (ou par la ligue en cas d'équipes mixtes de vétéran).

Les engagements sont limités à une seule épreuve (interdiction de doubler).

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi	à partir de 10h00	séries qualificatives du Critérium et séries qualificatives minime
Samedi	à partir de 08h30	repêchages du Critérium (courses avec 1/4 de finales) et repêchages minime
	à partir de 14h00	repêchages du Critérium (courses sans 1/4 de finales)
		1/4 de finales du Critérium et 1/2 finales minime
Dimanche	à partir de 08h00	1/2 finales du Critérium et finales D, C et B minime et Critérium

5. Hébergement

À la charge des participants. Les clubs pourront s'adresser à l'A.S. Mantaïse :

Tél. 01 30 94 16 31 - Fax 01 30 94 26 60 - email : stadenautique.asmantes@tiscali.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE CADET ET JUNIOR BATEAUX LONGS



VENDREDI 30 JUIN AU DIMANCHE 2 JUILLET 2006

AIGUEBELETTE

1. Calendrier

Championnat de France cadet :

Les engagements au championnat de France cadet se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

• vendredi 16 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur internet

Championnat de France junior bateaux longs - engagements libres :

• lundi 5 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur internet

• lundi 19 juin 14h00 clôture des inscriptions

• lundi 19 juin 16h00 consultation des inscriptions sur internet

• lundi 26 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur internet

Réunion des délégués :

• jeudi 29 juin 18h00 réunion des délégués

2. Disciplines et horaires des finales

CADET - distance de course : 1500 m				JUNIOR - distance de course : 2000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FC4+	13h30	4 rameuses en pointe avec barreur	13	FJ2X	16h00	2 rameuses en couple
2	FC2X	13h40	2 rameuses en couple	14	FJ4-	16h15	4 rameuses en pointe sans barreur
3	FC1X	13h50	1 rameuse en couple	15	FJ4X	16h30	4 rameuses en couple
4	FC4X	14h00	4 rameuses en couple	16	HJ4+	16h45	4 rameurs en pointe avec barreur
5	FC8X+	14h10	8 rameuses en couple avec barreur	17	HJ2X	17h00	2 rameurs en couple
6	HC4+	14h20	4 rameurs en pointe avec barreur	18	HJ4-	17h15	4 rameurs en pointe sans barreur
7	HC2X	14h30	2 rameurs en couple	19	HJ4X	17h30	4 rameurs en couple
8	HC2-	14h40	2 rameurs en pointe sans barreur	20	HJ8+	17h45	8 rameurs en pointe avec barreur
9	HC1X	14h50	1 rameur en couple				
10	HC4-	15h00	4 rameurs en pointe sans barreur				
11	HC4X	15h10	4 rameurs en couple				
12	HC8+	15h20	8 rameurs en pointe avec barreur				

3. Remarques

• Participation au championnat de France junior bateaux longs

Les engagements sont réservés aux équipes homogènes de société.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire aura lieu le vendredi soir pour permettre de sélectionner les 24 partants.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi	à partir de 08h45	séries qualificatives cadet
	à partir de 14h00	repêchages cadet
Samedi	à partir de 09h00	séries qualificatives junior
	à partir de 14h00	demi-finales cadet puis repêchages junior
Dimanche	à partir de 08h00	demi-finales junior puis finales C et B cadet

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser à Elisabeth BICHET :

Tél. 04 79 35 23 85 - Fax 04 79 61 64 62 - email : savoie.aviron@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2006

BOURGES

1. Calendrier

- lundi 21 août 08h00 ouverture des inscriptions sur internet
- lundi 4 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 4 septembre 16h00 consultation des inscriptions sur internet
- lundi 11 septembre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur internet

Réunion des délégués :

- vendredi 15 septembre 15h00 réunion des délégués à la salle des Archives départementales

2. Disciplines et horaires des finales

SENIOR - distance de course : 2000 m

N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FS4-	14h00	4 rameuses en pointe sans barreur	7	HLS2X	15h30	2 rameurs en couple poids léger
2	HS4-	14h15	4 rameurs en pointe sans barreur	8	HS2+	15h45	2 rameurs en pointe avec barreur
3	FS2X	14h30	2 rameuses en couple	9	HLS4-	16h00	4 rameurs en pointe avec barreur poids léger
4	HS2X	14h45	2 rameurs en couple	10	HS4X	16h15	4 rameurs en couple
5	HS4+	15h00	4 rameurs en pointe avec barreur	11	FS4X	16h30	4 rameuses en couple
6	FLS2X	15h15	2 rameuses en couple poids léger	12	HS8+	16h45	8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

Les engagements sont réservés aux équipes homogènes de société.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire aura lieu le vendredi soir et permettra de sélectionner les 24 partants.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi	à partir de 18h00	parcours contre la montre des courses ayant plus de 24 engagés
Samedi	à partir de 08h00	séries qualificatives
	à partir de 14h00	repêchages
Dimanche	à partir de 09h00	demi-finales
	à partir de 14h00	finale B et A

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser à l'Aviron Club de Bourges

Tél. 02 48 67 94 46 - Fax 02 48 20 60 19 - email : aviron.bourges@free.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER



VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 OCTOBRE 2006

LE HAVRE

1. Calendrier

- lundi 25 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur internet
- lundi 9 octobre 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 9 octobre 16h00 consultation des inscriptions sur internet
- mardi 10 octobre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur internet
- vendredi 13 octobre 13h00 réunion d'information obligatoire

2. Disciplines

SENIOR FEMME - distance de course : 6000 m

N°Code	Bateau
1 FS2X	2 rameuses en couple
2 FS1X	1 rameuse en couple
3 FS4+	4 rameuses avec barreur (pointe ou couple)

SENIOR HOMME - distance de course : 12000 m

N°	Code	Bateau
4	HS2X	2 rameurs en couple
5	HS1X	1 rameur en couple
6	HS4+	4 rameurs avec barreur (pointe ou couple)

JUNIOR HOMME - distance de course : 6000 m

7	HJ4+	4 rameurs avec barreur (pointe ou couple)
---	------	---

JUNIOR FEMME (Critérium) - distance de course : 6000 m

8	FJ2X	2 rameuses en couple
---	------	----------------------

3. Remarques

• Engagements au championnat de France

Seuls les rameurs et les barreurs ayant couru lors d'une régates qualifiante entre le 1er février et le 30 septembre 2006 peuvent s'engager et participer au championnat de France.

La liste des régates qualifiantes sera arrêtée par la FFSA le 15 janvier 2006.

Aucune limitation ou quota d'engagement au championnat de France et au Critérium junior n'est imposé.

• Distance de parcours des finales

- junior et senior femme : 6 km

- senior homme : 12 km

• Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement seront organisées à partir de vendredi en fonction du nombre d'engagés. Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

5. Internationaux de France EDF

Les Internationaux de France EDF se dérouleront le dimanche 15 octobre 2006.

6. Critérium junior

Une course sera organisée en deux de couple femme junior.

Elles aura lieu le samedi 14 octobre.

7. Critérium international de Doris

Un Critérium international de Doris sera organisé dans le cadre du championnat de France.

8. Hébergement

À la charge des participants.

RÉPARTITION DES CHALLENGES ET TROPHÉES



COUPE DE FRANCE MAIF

- Trophée Louis Patricot
- Trophée M. Cavagni

Classement hommes cadet
HC 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

- Challenge Hubert Blain
- Challenge C.R.I.A.M.
- Challenge C.A. Marseille

HM 2X
HM 4X+
Classement hommes et femmes minime

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADET

- Challenge Jacques Mercet
- Challenge Pierre Sauvestre

HC 4X
HC 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

- Challenge Jean Tarcher
- Challenge Darnauguilhem
- Challenge Raymond Salles
- Challenge Maurice Labruyère
- Coupe Louis Patricot

HJ 2X
HJ 2-
HJ 4-
HJ 4+
HJ 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

- Challenge Jean Séphériades
- Challenge Marc Detton
- Challenge Stéphane Crispon
- Challenge des Frères Vandernotte
- Challenge Gaston Mercier
- Challenge Cyril De Seguin
- Challenge Ernest Cherrier
- Challenge du Souvenir Jacky Mercet
- Challenge Maurice Mahut

HS 1X
HS 2X
HS 4X
HS 2-
HS 2+
HS 4-
HS 4+
HLS 4-
HS 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER

- Challenge Edmond Paron
- Challenge Patrice Auger

Classement général
HS 2X

CRITÉRIUM NATIONAL

- Coupe Delcourt
- Coupe Glandaz
- Challenge Jacques Perrotin

FS 4X
HS 4+
HV 4+

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS



Championnats de France bateaux courts junior et senior CAZAUBON - 14 au 16 avril junior et senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS		•				•				
	FLS		•								
	HS		•				•				
	HLS		•				•				
	FJ		•				•				
	HJ		•				•				
Coupe de France MAIF par équipes de ligue VICHY - 6 et 7 mai cadet (1500m), junior et senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC				•						•
	HC				•						•
	FJ				•						•
	HJ				•						•
	FS				•						•
	HS				•						•
Critérium national senior et vétéran Championnats de France minime MANTES LA JOLIE - 23 au 25 juin senior et vétéran (1000m) minime (1000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS		•	•	•		•				•
	HS		•	•	•		•		•	•	•
	FVC			•							
	HVC			•						•	
	FM	•	•	•		•					
	HM	•	•	•		•					
Championnats de France cadet et junior bateaux longs AIGUEBELETTE - 30 juin au 2 juillet cadet (1500m) junior bateaux longs (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC		•	•	•	•				•	
	HC		•	•	•		•		•	•	•
	FJ			•	•				•		
	HJ			•	•				•	•	•
Championnat de France senior bateaux longs BOURGES - 16 et 17 septembre senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS			•	•				•		
	HS			•	•			•	•	•	•
	FLS			•							
	HLS			•					•		
Championnat de France junior et senior d'aviron de mer LE HAVRE - 13 et 14 octobre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS	•	•	•						•	
	HS	•	•	•						•	
	HJ	•								•	
Critérium junior d'aviron de mer LE HAVRE - 14 octobre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FJ			•							
Internationaux de France EDF à la mer LE HAVRE - 15 octobre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS	•	•	•						•	
HS	•	•	•						•		

RÈGLES DE SÉLECTION DES RAMEURS ET DE QUALIFICATION DES ÉQUIPAGES POUR LES ÉQUIPES DE FRANCE



RÈGLES GÉNÉRALES APPLICABLES À TOUS LES COLLECTIFS

Participer aux différentes étapes des règles de la sélection (stages et compétitions) est obligatoire pour les rameurs et les rameuses visant une sélection en Équipe de France, sauf dérogation exceptionnelle laissée à l'appréciation des directeurs des Équipes de France. Les rameurs et rameuses qui ne satisferont pas à ces règles de sélection pourront ne plus être sélectionnables.

Tous les tests ou contrôles réalisés, inscrits dans les règles de sélection, doivent être validés par un conseiller technique de la FFSA ou une personne dûment mandatée, aux dates demandées. Le conseiller technique sera responsable de la transmission à la FFSA des résultats dans les délais indiqués ou une personne dûment mandatée.

Les collectifs senior A et B et junior A et B seront déterminés par la direction technique nationale après le championnat de France bateaux courts d'après les performances individuelles constatées depuis le début de la saison et les résultats obtenus lors du championnat de France bateaux courts. Pour toutes les catégories, une performance significative lors de ce championnat constituera une étape primordiale, mais non suffisante, pour une sélection en équipe nationale.

La direction technique nationale a la responsabilité de sélectionner les sportifs, de former et de préparer les équipages.

Le directeur technique national proposera au Président de la FFSA pour validation, les sélections nominatives des rameurs et rameuses constituant les Équipes de France.

SECTEURS SENIORS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR 2006 ETON (GBR)

I - Préambule

Les résultats sportifs atteints en 2005 ont répondu aux objectifs annoncés. Dix bateaux en finale, une médaille d'or et trois médailles sur le secteur non olympique à GIFU ont permis à la France de figurer à nouveau parmi les meilleures nations mondiales. Une politique volontairement quantitative, tout en restant qualitative, a été menée sur les secteurs junior, espoir, non Olympique et Olympique permettant d'élargir nos collectifs et de travailler dans la perspective de cette nouvelle olympiade.

Les résultats sont encourageants pour les disciplines poids léger. Nous avons rétabli le contact avec le haut niveau en 4- poids léger.

Une dynamique de groupe s'est installée en couple TC et peut laisser présager des résultats à venir.

Toutefois nous sommes totalement absents des finales olympiques en pointe homme et femme toute catégorie, et en femme poids léger. Un engagement entier, un entraînement stable et une motivation forte des sportifs sont nécessaires pour redresser la situation dans ces catégories, et présenter à nouveau des bateaux performants durant cette olympiade.

Il nous faut nettement mettre l'accent sur la valeur des performances individuelles de chacun et la qualité de l'entraînement pour tous nos collectifs.

II - Stratégie et principes de base

L'année 2006, au travers de ses stages, compétitions et l'entraînement bi-quotidien des rameurs, devra nous permettre de poser les premiers jalons de la construction d'ossatures de bateaux qui iront chercher la qualification olympique en 2007. Elle devra nous permettre de faire des choix réalistes de bateaux à préparer pour les Jeux Olympiques de Pékin.

Il est nécessaire de continuer à étoffer le groupe de rameurs et de rameuses de haut niveau, afin de renforcer la concurrence pour 2006. Un effort tout particulier doit continuer à être mené sur nos groupes féminins et espoirs (- de 23 ans), aussi bien sur le plan des effectifs que du niveau de performance.

Les objectifs affirmés en bateaux longs, depuis deux saisons et reconduits pour l'année à venir, ne doivent pas occulter la nécessaire évolution de la valeur individuelle de nos rameurs en bateaux courts.

Durant ces trois dernières saisons, nous constatons qu'un seul bateau court a atteint une finale au championnat du monde sur les disciplines olympiques. Nous manquons réellement de bateaux courts d'un niveau international. Il est absolument nécessaire d'être performant sur le plan individuel si nous voulons atteindre des résultats en bateaux longs.

Un accent particulier sera mis sur la qualité individuelle de préparation et de réalisation du programme d'entraînement. Les exigences du haut niveau ne cessent d'augmenter. La qualité et la quantité indiquées sur le programme d'entraînement sont des éléments importants du niveau terminal de performance atteint, ainsi que de sa stabilité. Ces exigences devront être rappelées à toutes et à tous, à tous les niveaux. Le contrôle de la réalisation de l'entraînement sera effectif et placé sous la responsabilité des entraîneurs en charge des équipes nationales. Tous les sportifs des collectifs olympiques, A et B, ont l'obligation de participer au suivi de l'entraînement individuel organisé par la direction technique nationale à partir du 1er octobre 2005.

Pour les seniors en catégorie poids léger, pour les tests et les évaluations, le poids des rameurs et rameuses sera :

- pour le championnat de France bateaux courts : réglementation FFSA en vigueur.
- pour les autres points de sélection précédant le championnat de France bateaux courts, le poids individuel des hommes sera au maximum de 73 kg, le poids individuel des femmes sera au maximum de 59,5 kg.

Les bateaux qui participeront aux premières régates internationales seront construits avec les rameurs du collectif désigné après le championnat de France bateaux courts.

La constitution des bateaux préparés en stage terminal pour le championnat du monde sera arrêtée à l'issue de la Coupe du Monde de Lucerne sur la base de l'ensemble des informations recueillies sur la saison nationale et internationale.

L'Équipe de France qui sera sélectionnée pour le championnat du monde d'Eton sera désignée ou confirmée en fin de stage terminal, après le parcours handicap.

La pérennisation des résultats de la FFSA passe par la continuité des actions de formation de nos jeunes rameurs sur les Pôles, sur les stages nationaux, par une présence renforcée aux championnats du monde espoir ainsi que par la participation de bateaux dans les disciplines non olympiques du championnat du monde d'Eton.

RÈGLES DE SÉLECTION DES RAMEURS ET DE QUALIFICATION DES ÉQUIPAGES POUR LES ÉQUIPES DE FRANCE



III- Bateaux préparés pour le championnat du monde d'Eton 2006

Bateaux préparés dans les disciplines olympiques du championnat du monde :

1x F, 2x F ou 4x F, 2x FPL, 8+F
2x H, 4x H, 2x HPL, 8+ H, 4- H, 4- HPL

Bateaux préparés dans les disciplines non olympiques du championnat du monde :

La participation dans les épreuves non olympiques répondra aux objectifs d'élargissement et de densification du groupe de rameurs dans la perspective des Jeux Olympiques de 2008, mais aussi de 2012.

Les bateaux préparés dans ces disciplines pour Eton seront déterminés après le championnat de France bateaux courts. Ils seront constitués en fonction des résultats atteints par les rameurs sur ce championnat en tenant compte de plusieurs critères comme le classement obtenu, l'écart avec les meilleurs, l'âge, le potentiel d'avenir, et devront s'organiser en complémentarité avec les meilleurs bateaux participant au championnat du monde des moins de 23 ans.

Pour être qualifié pour le championnat du monde, il faudra avoir prouvé lors de la course «handicap» du stage terminal un niveau potentiel de médaillé mondial.

IV- Calendrier de la sélection : annexe 1

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DES MOINS DE 23 ANS HAZEWINKEL (BEL)

I - Stratégie et principes de base

Tout en assurant de façon privilégiée la préparation de l'Équipe de France senior A, la saison 2006 doit permettre la mise en place d'une nouvelle approche de la promotion des rameurs de la catégorie espoirs au travers de cette compétition. La FFSA renforcera sa participation à cette compétition, devenue maintenant championnat du monde.

Le collectif Espoir sera constitué en fonction des valeurs individuelles des athlètes après le championnat de France bateaux courts. Les rameurs devront avoir satisfait à l'ensemble des étapes des règles de la sélection.

Le type de bateaux préparés sera fonction du nombre et de la qualité des rameurs et des résultats sur la saison internationale.

Dans le cadre de leur préparation, les meilleurs bateaux de cette catégorie d'âge pourront être engagés sur la Coupe du monde de Poznan.

Les équipages devront avoir démontré leur valeur lors des régates internationales, et lors de la course «handicap» du stage terminal pour être sélectionnés à Hazewinkel.

II - Calendrier de la sélection : annexe 2

SECTEUR JUNIOR

LE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR 2006 AMSTERDAM (NED)

LA COUPE DE LA JEUNESSE 2006 GRONINGEN (NED)

I - Stratégie et principes de base

L'objectif dans cette catégorie est de donner les bases de l'entraînement à des athlètes de potentiel pour parvenir au plus haut niveau dans la catégorie senior.

Des habitudes d'entraînement et des règles de vie sportive respectant l'éthique doivent être transmises dès le début de la carrière du rameur. Ces règles doivent constituer, dans les clubs, dans les pôles France et les pôles Espoirs, les bases de l'accès vers le haut niveau.

II - Modalités de sélection et de préparation pour le championnat du monde

Après le championnat de France bateaux courts, un collectif junior sera déterminé par la direction technique nationale, d'après les performances individuelles constatées depuis le début de la saison et les résultats obtenus lors du championnat de France bateaux courts.

La base de la sélection et la composition des collectifs reposeront sur l'évaluation fédérale, les stages nationaux, les tests physiques, les contrôles d'entraînement et le championnat de France bateaux courts.

Les stages nationaux hivernaux pourront servir pour certains à composer des bateaux courts. Ces bateaux participeront aux têtes de rivière interrégionales ainsi qu'au championnat de France bateaux courts.

La composition des bateaux sera faite en fonction de la valeur individuelle des athlètes et de la valeur collective des bateaux constitués. Pour être qualifié pour le championnat du monde, il faudra avoir prouvé lors de la régata internationale de Munich et/ou de Cologne et lors de la course «handicap» du stage terminal un niveau potentiel de finaliste mondial. Pour le championnat du monde, la sélection et la composition des équipages seront définitives à l'issue de la course handicap.

III - Modalités de sélection et de préparation pour la Coupe de la Jeunesse

La préparation de la Coupe de la Jeunesse fait partie des filières de préparation du haut niveau.

La Coupe de la Jeunesse sera courue dans les disciplines suivantes :

- Femmes : 1x JF, 2x JF, 4x JF, 2- JF, 4- JF, 8+ JF
- Hommes : 1x JH, 2x JH, 4x JH, 2- JH, 4+ JH, 4- JH, 8+ JH

La base de la sélection et de la composition du collectif reposeront sur l'évaluation fédérale, les stages nationaux, les tests physiques, les contrôles d'entraînement et le championnat de France bateaux courts.

La constitution définitive des équipages présentés en compétition sera faite par l'encadrement technique pendant le stage préparatoire à la Coupe de la Jeunesse.

L'équipe d'encadrement sera constituée d'entraîneurs de clubs et d'entraîneurs en formation sélectionnés par la Direction technique nationale. La FFSA prend en charge l'équipement des athlètes, les frais de transport et d'hébergement des athlètes et des entraîneurs.

IV - Calendrier de la sélection : annexe 3

RÈGLES DE SÉLECTION DES RAMEURS ET DE QUALIFICATION DES ÉQUIPAGES POUR LES ÉQUIPES DE FRANCE



SECTEUR AVIRON ADAPTÉ

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'AVIRON ADAPTÉ 2006 ETON (GBR)

I - Préambule

L'aviron adapté pour personnes handicapées est inscrit au programme des Jeux Paralympiques de Pékin en Chine. Ils se dérouleront du 20 au 27 août 2008.

Il nous faut commencer à organiser l'activité aviron adapté de compétition afin de sélectionner et préparer au mieux les bateaux qui représenteront la France à Pékin

II - Stratégie et principes de base

Il est nécessaire de détecter un groupe de rameurs et de rameuses de haut niveau, afin d'organiser une concurrence dès 2006. Un effort spécifique doit être mené afin de sensibiliser toutes nos structures à cet objectif.

Des passages obligés seront progressivement institués. La première étape est de désigner une compétition déjà existante comme étant la compétition nationale Aviron Adapté qui nous permettra dès 2006 de créer les conditions d'une sélection sur l'eau.

Un pré-collectif de rameurs et rameuses susceptibles d'être sélectionnés pour le championnat du monde sera constitué à l'issue de cette compétition nationale.

La constitution définitive des bateaux sera faite en fonction de la valeur individuelle des athlètes, du type de handicap et de la valeur collective des bateaux constitués.

III - Calendrier de la sélection

Passages annuels obligés : un test ergométrique, une régates, la compétition nationale et un stage selon le calendrier ci-dessous :

- un test ergométrique sur 2000m (Concept II C ou D),
novembre 2005 à avril 2006
- participation à une régates Aviron Adapté,
mars à juillet 2006
- compétition nationale Aviron Adapté,
date et lieu à définir,
- stage préparatoire au championnat du monde,
15 au 20 août 2006,
- championnat du monde : Eton (GBR).
du 20 au 27 août 2006

Les directeurs des Équipes de France
Jacques Taborski
Jean-Raymond Peltier
Bruno Boucher

Le directeur technique national
Pascal Berrest

RÈGLES DE SÉLECTION DES RAMEURS ET DE QUALIFICATION DES ÉQUIPAGES POUR LES ÉQUIPES DE FRANCE



ANNEXE 1

Calendrier de la sélection pour le championnat du monde senior 2006 - ETON (GBR)

Date	Compétition ou stage	Lieu
du 19 au 31 octobre 2005	stage pointe	Temple-sur-Lot
du 19 au 31 octobre 2005	stage couple	Aiguebelette
le 24 octobre 2005	tests musculation 1	
les 12 et 13 novembre 2005	tête de rivière 2-	Toul
20 novembre 2005	journée nationale du Huit	France
du 25 au 27 novembre 2005	regroupement sur pôles ou clubs	
le 11 décembre 2005	ergomètre 1	
le 12 décembre 2005	test footing	
du 16 au 19 décembre 2005	stage couple et pointe	Vaires-sur-Marne
du 02 au 15 janvier 2006	stage couple et pointe	Font-Romeu
les 19 et 20 janvier 2006	tests musculation 2	
du 11 au 24 février 2006	stage pointe	Temple-sur-Lot
du 11 au 24 février 2006	stage couple	Saint-Cassien
le 12 février 2006	ergomètre 2	
du 08 au 10 mars 2006	regroupement sur pôles en 2-	
les 11 et 12 mars 2006	têtes de rivière inter-régionales	
du 30 mars au 12 avril 2006	stage pointe et couple	Temple-sur-Lot
du 13 au 16 avril 2006	championnat de France J et S BC	Cazaubon
du 22 au 29 avril 2006	stage pointe	Bellecin
du 29 avril au 01 mai 2006	stage couple	Vaires-sur-Marne
les 06 et 07 mai 2006	Coupe de France MAIF	Vichy
du 08 au 14 mai 2006	régate internationale pointe	Duisbourg
du 15 au 23 mai 2006	stage couple	Bellecin
du 24 au 27 mai 2006	Coupe du Monde 1	Munich
du 05 au 13 juin 2006	stage pointe	Bellecin
du 08 au 13 juin 2006	stage couple	Mâcon
du 14 au 18 juin 2006	Coupe du Monde 2	Poznan
du 29 juin au 03 juillet 2006	Régate Royale	Henley
du 29 juin au 05 juillet 2006	stage pointe et couple	Bellecin
du 06 au 09 juillet 2006	Coupe du Monde 3	Lucerne
du 21 juillet au 17 août 2006	stage pointe	Bellecin
du 21 juillet au 06 août 2006	stage couple	Aiguebelette
du 07 au 17 août 2006	stage couple	Bellecin
du 18 au 28 août 2006	championnat du monde	Eton
du 23 octobre au 05 novembre 2006	stage pointe	Temple-sur-Lot
du 23 octobre au 05 novembre 2006	stage couple	Aiguebelette
les 10 et novembre 2006	tête de rivière 2-	Toul
du 16 au 20 décembre 2006	stage couple et pointe	Vaires-sur-Marne

ANNEXE 2

Calendrier de la sélection pour le championnat du monde des moins de 23 ans 2006 - HAZEWINKEL (BEL)

Date	Compétition ou stage	Lieu
du 23 au 31 octobre 2005	stage pointe	Temple-sur-Lot
du 23 au 31 octobre 2005	stage couple	Aiguebelette
24 octobre 2005	tests musculation 1	
20 novembre 2005	journée nationale du Huit	France
11 décembre 2005	ergomètre 1	
12 décembre 2005	test footing	
19 et 20 janvier 2006	tests musculation 2	
12 février 2006	ergomètre 2	
du 16 au 24 février 2006	stage pointe	Temple-sur-Lot
du 16 au 24 février 2006	stage couple	Saint-Cassien
du 08 au 10 mars 2006	regroupement sur pôles en 2-	
11 et 12 mars 2006	têtes de rivière inter-régionales	
01 et 02 avril 2006	championnats de zones	
du 13 au 16 avril 2006	championnat de France J et S BC	Cazaubon
06 et 07 mai 2006	Coupe de France MAIF	Vichy
du 07 au 14 mai 2006	régate internationale pointe	Duisbourg
du 08 au 13 juin 2006	stage pointe	Bellecin
du 08 au 13 juin 2006	stage couple	Mâcon
du 14 au 19 juin 2006	Coupe du Monde 2	Poznan
du 01 au 05 juillet 2006	stage terminal	Mâcon
du 06 au 18 juillet 2006	stage terminal	Bellecin
du 19 au 24 juillet 2006	championnat du monde	Hazewinkel
du 28 octobre au 05 novembre 2006	stage pointe	Temple-sur-Lot
du 28 octobre au 05 novembre 2006	stage couple	Aiguebelette

RÈGLES DE SÉLECTION DES RAMEURS ET DE QUALIFICATION DES ÉQUIPAGES POUR LES ÉQUIPES DE FRANCE



ANNEXE 3

Calendrier de la sélection pour le championnat du monde junior 2006 - AMSTERDAM (NED)

Date	Compétition ou stage	Lieu
le 03 octobre 2005	reprise entraînement	
les 08 et 09 octobre 2005	championnat de France mer	Hendaye
du 22 au 29 octobre 2005	stage	Soustons
20 novembre 2005	journée nationale du Huit	France
du 25 au 27 novembre 2005	regroupement sur pôles	
le 11 décembre 2005	ergomètre 1	
le 12 décembre 2005	test footing	
du 14 au 22 décembre 2005	stage échange Franco/Brésilien	Brésil
le 02 février 2006	tests musculation	
le 12 février 2006	ergomètre 2	
du 18 au 25 février 2006	stage + échange Franco/Brésilien	Soustons
du 08 au 10 mars 2006	regroupement sur pôle en 2-	
les 11 et 12 mars 2006	têtes de rivière inter-régionales	
les 01 et 02 avril 2006	championnats de zones	
du 13 au 16 avril 2006	championnat de France J et S BC	Cazaubon
du 22 au 29 avril 2006	stage	Temple-sur-Lot
les 06 et 07 mai 2006	Coupe de France MAIF	Vichy
du 04 au 07 mai 2006	régate internationale	Munich
du 18 au 21 mai 2006	régate internationale	Cologne
du 29 mai au 04 juin 2006	stage	Bellecin
les 01 et 02 juillet 2006	championnat de France junior et cadet	Aiguebelette
du 11 au 24 juillet 2006	stage	Bellecin
du 20 au 27 juillet 2006	stage	Mâcon
du 25 au 30 juillet 2006	stage	Hazewinkel
du 28 au 31 juillet 2006	Coupe de la Jeunesse	Groningen
du 31 juillet au 07 août 2006	championnat du monde	Amsterdam
du 28 octobre au 05 novembre 2006	stage	Soustons